

## Des aspects géographiques des sociétés de préparation militaire en France, 1870-1914

*Geographic aspects of military training societies in France, 1870-1914*

**Alan R.H. Baker**

Traducteur : Robert A. Doughty

---



**Édition électronique**

URL : <http://rha.revues.org/7945>  
ISSN : 1965-0779

**Éditeur**

Service historique de la Défense

**Édition imprimée**

Pagination : 15-22  
ISSN : 0035-3299

**Référence électronique**

Alan R.H. Baker, « Des aspects géographiques des sociétés de préparation militaire en France, 1870-1914 », *Revue historique des armées* [En ligne], 274 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2014, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://rha.revues.org/7945>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Revue historique des armées

---

# *Des aspects géographiques des sociétés de préparation militaire en France, 1870-1914*

*Geographic aspects of military training societies in France, 1870-1914*

Alan R.H. Baker

Traduction : Robert A. Doughty

---

## Contexte historique

- 1 À partir des années 1870, le projet républicain en France recherchait de plus en plus des recrues militaires qui seraient jeunes, physiquement robustes et mentalement éveillées. Les rôles et les intérêts des instructeurs, des gymnastes et des militaires s'imbriquaient et se renforçaient les uns et les autres. Les exercices de préparation militaire, de gymnastique et de tir se trouvaient intégrés dans le programme scolaire. Les années 1880 virent créer des bataillons scolaires, auxquels furent remis leur propre drapeau, pourvus de fusils et entraînés par des instructeurs nommés par les autorités militaires. À partir de 1907, un ensemble de circulaires émanant du ministère de l'Instruction publique prévoyait la création des associations scolaires de tir dans tous les établissements d'enseignement dépendant de l'État. Mais il restait un vide à remplir entre le moment où les élèves quittaient l'école (la plupart à l'âge de 13 ans) et leur inscription possible dans l'armée (à l'âge de 20 ans). Ce vide dans la provision de préparation militaire post-scolaire et avant inscription se vit rempli par les sociétés de préparation militaire, les sociétés de gymnastique et celles de tir nées de l'initiative privée et encouragées par l'État. Bien que l'histoire générale de ces sociétés soit bien connue, leur nombre précis et l'adhésion dans chaque catégorie est difficile à déterminer, étant donné la fiabilité insuffisante des sources (qui sont incomplètes et ne déterminent pas toujours avec précision les distinctions entre, par exemple, les sociétés pour les adultes, pour les scolaires et celles post-scolaires, et celles qui existaient entre les sociétés militaires, civiles ou mixtes).

Néanmoins, la croissance des sociétés de préparation militaire de tout genre, d'environ une centaine au début des années 1870 jusqu'à plusieurs milliers en 1914, est indiscutable.

1

- 2 De mes recherches sur ces associations dans sept départements (Ariège, Cantal, Finistère, Loir-et-Cher, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais, Vienne), je présenterai quelques observations sur le rôle de la géographie dans la formation et le fonctionnement des sociétés de préparation militaire.
- 3 Dans l'Ariège, la première société de préparation militaire fut fondée en 1888 à Foix, chef-lieu du département. Dans cette région périphérique, il n'y avait, paraît-il, que peu d'enthousiasme pour des sociétés de ce type. Leur nombre était lent à augmenter, et commença surtout à partir de 1900 ; mais en 1913 il n'y en avait que 30, ce qui indique que moins de 10 % des communes en étaient pourvues. Cette même année, sous la menace de la guerre avec l'Allemagne, le nombre de nouvelles sociétés de préparation militaire – deux seulement – était équilibré par la création d'un nombre égal de sociétés de pêche à la ligne.<sup>2</sup>
- 4 Dans le Finistère, la première société de préparation militaire n'était fondée qu'en 1884, à Brest, chef-lieu du département, et en 1896, il n'en existait que quatre de plus. À partir de Brest, Morlaix et Quimper – chacune de ces villes étant le chef-lieu de son arrondissement –, la création des sociétés se diffusa à travers tout le département dès le début de 1900, et leur nombre s'élevait à 82 en 1910.<sup>3</sup>
- 5 Dans le Cantal, la première société fut créée en 1882, mais dix ans plus tard il n'en avait toujours que trois ; en 1913 il en existait presque 60, ce qui ne signifie que seule une sur cinq des communes départementales était dotée d'une telle société. Point fascinant, les deux premières sociétés furent créées dans ces chefs-lieux de canton (Marcenat et Murat) et ce n'est qu'en 1886 qu'on vit créer une société à Aurillac, chef-lieu du Cantal. Son premier président exprima clairement l'espoir que cette société à Aurillac éveillerait le même esprit de fraternité et de patriotisme ailleurs, en servant d'exemple aux autres communautés du département. Ce qui arriva, mais d'une manière inégale puisque la plupart des sociétés furent établies dans l'arrondissement de Saint-Flour.<sup>4</sup>
- 6 Dans le département de la Vienne, la première société de tir fut établie à Poitiers en 1884 et vers 1893, sept de plus avaient été fondées (dont deux à Poitiers) ; à la même date, il existait aussi sept sociétés de gymnastique (dont une à Poitiers).<sup>5</sup> Entre janvier 1903 et avril 1909, on vit fonder 62 sociétés de tir et 47 sociétés de tir scolaires et post-scolaires. Vers 1911, 53 sociétés de tir sont mentionnées comme ayant été approuvées par les autorités militaires et en 1913, plus de 100 sociétés recevaient des subventions accordées par le conseil général, dont plus de 50 dans le seul arrondissement de Poitiers.<sup>6</sup>
- 7 Dans le Loir-et-Cher, on vit fonder au début des années 1880 les premières sociétés dans les chefs-lieux de ses trois arrondissements (Blois, Romorantin et Vendôme), mais en 1900 leur nombre n'avait atteint qu'une douzaine environ. Leur croissance prit alors un essor pour atteindre un peu plus de 100 en 1913, et par conséquent, à la veille de la Grande Guerre, des sociétés existaient dans environ un tiers des communes de Loir-et-Cher.<sup>7</sup>
- 8 Dans le Pas-de-Calais, plusieurs sociétés de tir furent créées comme réponse immédiate à la défaite de 1871. Un rapport présenté au conseil général quatre ans plus tard affirma que depuis 1871, plus de 50 communes avaient formé des sociétés (dont deux particulièrement à Amiens). En 1877, on constata que le nombre dans le département avait atteint 87. Le conseil général approuvait en principe ce mouvement, mais en

pratique, il décida qu'il n'était pas prêt à accorder des subventions à des sociétés qui ne servaient pas le département entier ; il rejeta donc les demandes de subvention qui émanaient de la Société de Tir des Carabiniers d'Artois dont les membres venaient de plusieurs communes du pays.

- 9 En 1883 puis en 1884, le conseil général prit la décision de refuser une subvention à la Fédération des Sociétés de Tir de la Région du Nord, considérant que cette fédération n'était pas centrée sur le Pas-de-Calais, tout d'abord, puis qu'elle comprenait cinq départements ; et, parce qu'elle avait monté son premier concours fédéral dans le département du Nord. Jusqu'à la fin des années 1880, les conseillers restaient peu disposés à accorder des subventions au nombre croissant des sociétés, en raison du fait qu'accorder une telle subvention à une seule société créerait un précédent qui coûterait cher, ou parce que les sociétés en question ne servaient pas le Pas-de-Calais exclusivement. En 1888, un conseiller plaida sans succès que les subventions ne devaient être accordées qu'à des sociétés qui étaient vibrantes et utiles, et non pas, comme le faisait le conseil général, aux sociétés mortes et sans utilité, telle les sociétés des antiquaires, sociétés littéraires et sociétés géographiques.<sup>8</sup> Une augmentation importante du nombre des sociétés de préparation militaire dans le Pas-de-Calais se ressentit dès le début de 1900. Entre 1903 et 1913, plus de 80 nouvelles sociétés de gymnastique furent créées ainsi que plus de 260 sociétés de tir.<sup>9</sup>
- 10 Tracer le développement des sociétés en Meurthe-et-Moselle est extrêmement difficile, étant donné la nature incomplète des documents. Robert Joseph prétend que le nombre de sociétés de gymnastique passa de 7 en 1879 à 90 en 1914, et le nombre des sociétés de tir de 9 en 1880 à 142 en 1914.<sup>10</sup> Bien que l'on sache que les premières sociétés de ce type furent fondées entre 1860 et les années 1870, et qu'en 1880 il y en avait presque 20, on ne peut établir avec certitude leur nombre les années suivantes. Il se peut qu'il y en ait près de 200, suivant une augmentation massive qui commença en 1903 (année au cours de laquelle on en vit déclarées près d'une quarantaine).<sup>11</sup>
- 11 Mais c'est sur la géographie et non pas l'histoire de ces sociétés que je veux ici me concentrer. Il faut distinguer d'une part la géographie des sociétés de préparation militaire telle que nous la regardons nous-mêmes en tant qu'observateurs de ces sociétés et en qualité d'historiens et géographes et, d'autre part, le rôle de la géographie dans ces sociétés tel que l'ont vécu leurs membres. Ma présentation examinera ces deux perspectives différentes, et je vais considérer tour à tour l'expression géographique et le contenu géographique des ces sociétés.

## L'expression géographique des sociétés de préparation militaire

### Répartition

- 12 L'étendue géographique des sociétés de gymnastique, de tir et d'instruction militaire à travers la France était très inégale. Dès 1882, sur les 21 départements situés au nord d'une ligne allant de la Seine Inférieure au Jura, 2 seulement n'avaient pas de sociétés de gymnastique, les 19 autres en regroupant 205 sur les 251 enregistrées en France. Au sud, 65 départements se partagent 46 sociétés et en réalité, 36 d'entre eux n'en possèdent aucune. En termes généraux, les premières sociétés de préparation militaire se développèrent dans le nord et à l'est de la France, et dans ces régions, les plus significatives

d'entre elles s'établissaient près de la frontière et dans les centres urbains et industriels. Mais lorsqu'on arrive à l'année 1914, l'ensemble du pays est couvert : les sociétés de tir étaient même favorisées par le monde rural où la tradition de la chasse était bien ancrée.

12

- 13 La distribution de ces sociétés était tout aussi mal répartie au niveau régional. Par exemple, dans le département de Meurthe-et-Moselle, le nombre de sociétés de gymnastique augmenta de 7 en 1879 à 90 en 1914, date à laquelle un tiers était situé dans le centre urbain principal (Nancy) et un deuxième tiers dans le nord industriel, autour de Longwy et Briey. Le nombre de sociétés de tir passa de 9 en 1880 à 142 en 1914, dont beaucoup étaient à la campagne, pas exclusivement dans les centres urbains, industriels et miniers.<sup>13</sup> Ces deux types de société étaient surtout nombreux et populaires dans la zone qui longeait la frontière internationale. Ce même phénomène peut être attesté en Pas-de-Calais. Là, plus de 80 nouvelles sociétés de gymnastique et plus de 260 sociétés de tir furent fondées entre 1903 et 1913, dont la plupart se trouvaient dans les arrondissements de Béthune et de Saint-Omer près de la frontière belge, et dont quelques-unes portaient même des noms – tels « *La Revanche* », « *La Patrie* », « *L'Espoir des Alsaciens-Lorrains* » et « *L'Avant-Garde* » – qui trahissaient les sentiments nationalistes et anti-allemands qui les inspiraient.<sup>14</sup>
- 14 De plus, au niveau local, il y avait des considérations géographiques. Pour réussir, une société devait obtenir l'adhésion d'une masse critique de membres possibles, ce qui veut dire que ces sociétés ne devaient pas s'établir trop près les unes et les autres. En 1911, lorsqu'il évaluait un projet de créer une deuxième société dans la commune de Brezons (Cantal), le sous-préfet arriva à dépasser sa prudence initiale au sujet d'une société déjà existante, fondée en 1903, parce que cette société se trouvait dans un hameau situé à environ 7 kilomètres du bourg où devait être établie la nouvelle société. Le hameau et le bourg possédaient des registres civils et électoraux distincts, et les contacts entre les deux endroits se faisaient rares. On peut donc considérer qu'il existait assez d'espace social et géographique entre l'ancienne société et celle qui était proposée.<sup>15</sup> La nécessité de créer une masse critique de membres potentiels était reconnue par les contemporains, qui jugeaient qu'il était plus difficile d'établir des sociétés dans des communes telles que celle de Rahart (Loir-et-Cher) où la population était bien dispersée.<sup>16</sup> En 1907, l'Inspecteur primaire de Montmorillon (Vienne) constata que bien que des sociétés de tir scolaire fussent en train d'être formées dans beaucoup de communes, les instructeurs trouvaient de la difficulté à en établir dans les endroits où la population était dispersée parmi des hameaux et des fermes isolées, plutôt que centrée sur un bourg.<sup>17</sup>

## Le contenu géographique des sociétés de préparation militaire

- 15 En considérant le contenu géographique des sociétés de préparation militaire, il est important de faire une distinction entre l'importance directe et indirecte qu'avait leur localisation. Le fait d'adhérer à de telles sociétés rendait les membres plus conscients géographiquement de façon volontaire et involontaire.

## Connaissance géographique et la géo piété

- 16 Beaucoup de ces sociétés – et peut-être la plupart – avaient un but patriotique. L'un de leurs objectifs était d'encourager les membres à transférer leur fidélité géographique de leur pays à leur patrie ou, tout au moins, à cultiver une double géo piété. Tout en promouvant l'idée du citoyen-soldat, ces sociétés aidaient à matérialiser l'idée abstraite d'une nation française. Mais elles servaient aussi à étendre la connaissance et la compréhension géographique de leurs membres. La majorité des sociétés étaient géographiquement situées sur une commune, un canton ou un arrondissement, et dans quelques cas sur le département. Par exemple, la Fédération des Sociétés de Tir du Finistère établie en 1900 avait pour but « *de resserrer les liens d'amitié entre les sociétés [du département] en vue d'une action commune de provoquer la fondation de sociétés nouvelles, de leur prêter en toute occasion leur appui moral, et, en général de propager et d'entretenir le goût et la pratique du tir* ». En 1913, la fédération englobait 17 sociétés qui comptaient plus de 4 000 membres.<sup>18</sup>
- 17 Exceptionnellement, quelques-unes de ces sociétés étendaient plus largement leur prise. Ainsi « *Les Tireurs Bretons* », société de tir scolaire et post-scolaire fondée à Brest en 1900 sous la devise « *Pour l'École, par l'École, pour la Patrie* », opérait dans les cinq départements de la région bretonne à travers un réseau d'environ 60 comités locaux. En 1904, cette société comptait environ 4 000 membres.<sup>19</sup>
- 18 Beaucoup de sociétés individuelles étaient liées avec d'autres à travers la région, et en fédérations partout en France. Un grand nombre de ces sociétés participaient à des fêtes et concours locaux, régionaux et nationaux, et y transportaient leurs membres sur le réseau croissant de trains et tramways. Ainsi, la Fédération Républicaine des Sociétés de Gymnastique, de Tir et de Préparation Militaire de l'Ariège et de la Haute-Garonne fut établie en 1909. Ces années de formation s'avéraient difficiles mais en 1912, elle organisa une fête à Castillon qui réunit les membres de trente sociétés venant des deux départements.<sup>20</sup> Fédérations et fêtes contribuèrent de façon fortuite à l'élargissement des horizons géographiques de leurs membres. Les liens géographiques de ces sociétés étaient ainsi plus directs.
- 19 L'âge d'or des sociétés de préparation militaire coïncida avec ce que Philippe Boulanger décrit comme étant l'apogée de la géographie militaire, entre les années 1880 et 1914. Cette période vit la floraison de la géographie militaire comme l'étude du milieu ou d'un espace à des fins stratégiques et tactiques, en employant une combinaison de critères d'ordre physique et humain. Boulanger renforce l'idée que la défaite française dans la guerre de 1870 était en partie attribuée par les autorités aux faibles connaissances et compréhension géographiques de ses officiers militaires, raison pour laquelle on développa des cours de géographie militaire dans les écoles militaires d'élite.<sup>21</sup>
- 20 Mais la géographie entra aussi dans le jeu à un niveau moins élevé dans le développement des sociétés de préparation militaire, et elle le fit de plusieurs façons. Comme nous l'avons déjà noté, le développement et l'étendue des sociétés se basaient partiellement sur le réseau d'habitations, et par conséquent l'idée et la manière de fonder de telles sociétés se propagèrent de manière hiérarchique en fonction de l'habitat. Ces sociétés étaient attentives aux considérations géographiques, au point d'encourager une reconnaissance de l'importance tactique qu'avaient la topographie et les relations spatiales (et donc l'interprétation des cartes) dans la conduite des opérations militaires.

Ces mêmes considérations étaient reconnues au niveau local quand il fallait choisir des sites pour les stands et champs de tir qui apportaient des structures nouvelles au paysage.

## Topographie et cartographie

- 21 L'un des buts des sociétés de préparation militaire était de développer chez leurs membres les techniques de la lecture des paysages et des cartes, et de leur inculquer quelque peu des connaissances et de la compréhension topographique qui se trouvaient à la base des tactiques militaires de l'époque. « *La Brestoïse* », par exemple, établie en 1888 à Brest (Finistère), organisait des marches topographiques le dimanche pour compléter les cours de gymnastique et d'instruction et pratique de tir qui avaient lieu les jours de la semaine.<sup>22</sup> Beaucoup de sociétés d'instruction militaire préparatoire, comme celles de Monteaux et de Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), fondées respectivement en 1908 et 1910, favorisaient non seulement la gymnastique et le tir mais aussi la topographie (lecture des cartes) et la marche (le commandement).<sup>23</sup> La société de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) dite « *La Lorraine* » (établie en 1872) affichait des marches militaires dans son programme, tandis que celle de Merviller (établie en 1884) programmait des promenades militaires et des cours de lecture des cartes.<sup>24</sup> À Poitiers (Vienne), « *Les Marcheurs Poitevins* » (établie en 1894) avait pour but « *la vulgarisation de la marche et l'étude de la topographie* ». <sup>25</sup> Quelques clubs sportifs, comme « *L'Union Sportive* » de Jaunay-Clan (établie en 1904), cherchaient à préparer « *d'excellents cyclistes militaires et intrépides marcheurs* ». <sup>26</sup>

## Position et paysage

- 22 Quand on organisait une société de tir, il fallait répondre à des questions spécifiques au sujet de la position de son stand ou de son champ de tir.
- 23 À Foix (Ariège), la société établie en 1887 se trouvait quatre ans plus tard avec plus de 170 membres, mais son expansion était freinée par le fait qu'elle utilisait le champ de tir de garnison local, lequel était considéré comme trop éloigné : selon son président, utiliser un champ plus proche de la ville entraînerait une augmentation rapide du nombre d'adhérents qui permettrait d'organiser des concours régionaux. Faute de son propre champ de tir, la société ne put grandir que marginalement, jusqu'à 200 membres en 1898.  
<sup>27</sup>
- 24 Pour des raisons de sécurité, il fallait souvent situer les champs de tir dans des endroits pas toujours très accessibles. Le président de la société fondée à Gouesnac'h (Finistère) en 1908, avec 36 membres croyait que « *par sa situation éloignée de tout centre, elle ne sera jamais un grand groupement de tireurs* ». <sup>28</sup> Les sociétés de tir avaient des liens étroits avec les écoles de garçons et montaient fréquemment leurs stands de tir dans les cours des écoles. Parfois même, comme à Champigny-le-Sec (Vienne) en 1901, le stand était dressé dans le préau de l'école de garçons. <sup>29</sup> Évidemment cela pouvait être dangereux et beaucoup de maires des communes signalèrent à leur préfet que ces stands ne se trouvaient pas dans des lieux appropriés au tir, en raison de la rareté des sites convenables n'étaient pas trouvables et que, selon eux, les cours d'école n'étaient pas sans danger pour mener de telles activités.
- 25 Il est évident que ces cours d'école n'étaient pas des sites idéaux. En 1908, le président de la société du village de Lassay indiqua au préfet du Loir-et-Cher que « *nos tirs avaient lieu dans la cour de l'école, par conséquent dehors. Les tirs d'hiver ne pouvaient donc être assurés. Pour*



*obvier à cet inconvénient, la société a fait ouvrir une ouverture dans un mur séparant les deux préaux de l'école. Elle y a fait poser un contrevenant pour la fermer en dehors des exercices. Elle a fait installer une plaque de forte tôle, derrière la cible, pour empêcher les dégradations du mur du fond. Enfin, pour prévenir les accidents, nous avons fait sceller dans les murs et poteaux six panneaux destinés à recevoir une corde empêchant l'accès de la zone de tir ».*<sup>30</sup>

- 26 Chaque société n'était pas toujours pourvue de son propre stand : lors de sa fondation en 1883 et pour quelque temps ensuite, la société de Saint-Clément (Meurthe-et-Moselle) faisait le tir sur un chemin communal.<sup>31</sup> Les sociétés avec stands se trouvaient toujours face à des problèmes de sécurité et quelquefois même, face à l'opposition publique. À plusieurs reprises pendant l'été 1811, les maires de Villerable et Naveil (Loir-et-Cher) se plaignirent de ce que les balles perdues sifflaient dangereusement au-dessus des têtes des gens qui contournaient le stand à Vendôme sur la route ou qui travaillaient dans leurs vignes.<sup>32</sup> À Benney (Meurthe-et-Moselle) en 1908, un stand construit par le curé dans le verger du presbytère provoqua des plaintes par les propriétaires des parcelles de terre voisines, du fait qu'ils ne pouvaient pas y travailler sans danger les après-midi de dimanche lorsque le stand était en service. Une enquête menée par Monsieur le Commandant de Gendarmerie à Nancy inspira au préfet de déclarer que ce champ de tir, mesurant 50 m de long et 20 m de large, ressemblait à beaucoup d'autres en service dans d'autres communes, et que des mesures de sécurité adéquates avaient été prises (parmi celles-ci la construction derrière les cibles de deux murs de planches épaisses de 4 m de haut, avec l'espace entre ces deux murs rempli de pierres cassées. De plus, pendant le tir, on plaçait des toiles et une série de panneaux devant les trois autres murs).<sup>33</sup>
- 27 Quand le maître d'école de Saint-Urcize (Cantal) proposa en 1899 l'établissement d'une société, le maire s'opposa au projet en avançant que les manifestations publiques contre le gouvernement central et contre les autorités locales pendant les récentes élections rendaient dangereux le tir d'armes sur les lieux des écoles du bourg. Il demanda aussi à la société de trouver un autre emplacement pour ses armes et munitions, de préférence un lieu situé à un rayon d'au moins 200 m de toute habitation pour garantir la sécurité de la population et qui serait fermé par des murs avec un minimum de 2 m de haut pour empêcher les projectiles de blesser gens et bêtes de passage. L'opinion de ce maire se basait non seulement sur des considérations à la fois sécuritaires et politique, puisque plus tard dans la même année, il se trouva suspendu de ses fonctions « *pour avoir compromis gravement les intérêts de sa commune* ». Étant donné que beaucoup de sociétés avaient déjà été fondées et continuaient à l'être à travers le pays, et qu'en plus elles devaient être encouragées par les autorités publiques puisqu'elles étaient des « *œuvres essentiellement patriotiques et d'utilité incontestable* », le sous-préfet donna enfin son appui à la création de la société de Saint-Urcize.<sup>34</sup>
- 28 Quelques sociétés devaient affronter des conditions assez insolites en cherchant à construire leur stand. Ainsi, la société de tir de Concarneau avait 264 membres participants en 1913, quatre ans seulement après sa fondation. Selon son président, la société avait dû « *installer son stand dans des conditions particulièrement onéreuses. Elle est contrainte de placer sa butte de tir au pied d'une colline dont la base rocheuse est baignée par le bras de mer, à courant assez rapide, cette disposition désavantageuse du terrain contraint la société à entreprendre des ouvrages de terrassement spéciaux dont le coût ne sera pas inférieur à un millier de francs* ». <sup>35</sup>
- 29 En revanche, d'autres sociétés purent profiter de la topographie locale. Ainsi en 1908, la société nommée « *La Vigilante* » à Onzain (Loir-et-Cher) demanda aux autorités de Paris



une subvention au coût de la construction d'un stand. Depuis sa fondation, un an plus tôt environ, elle s'était trouvée contrainte à faire ses pratiques de tir dans la cour de l'école des garçons, sur des distances entre 10 et 30 m, avec une carabine « *La Française* », qui convenait aux jeunes. Mais la société désirait pouvoir utiliser un fusil « *Lebel* » pour ses membres adultes. Pour cela, elle voulait créer un champ de tir convenant aux tirs de longue distance, et la société plaidait donc que le coût en serait moindre puisqu'une butte naturelle s'étendait au nord du pays, ce qui offrait les garanties de sécurité nécessaires.<sup>36</sup>

- 30 Ces quelques observations et exemples spécifiques démontrent que, explicitement et implicitement, la géographie avait son importance et se révélait sur une gamme très variée et de façons diverses.

---

## NOTES

1. Hubscher, Ronald, *L'histoire en mouvements : le sport dans la société Française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Armand Colin, 1992, pp. 45-52 ; Arnaud, Pierre, « La trame et la chaîne : le réseau des sociétés conscriptives (1870-1890) », *Sport histoire*, 1, 1988, pp. 41-83 ; Lecoq, B., « Les sociétés de gymnastique et de tir dans la France républicaine (1870-1914) », *Revue historique*, 276, 1986, pp. 157-166.
2. Archives départementales (AD) Ariège 7 M 22.
3. AD Finistère 4 M 409.
4. AD Cantal 1 R 33, 5 T 3 et 9, 59 M 4, 9 et 10.
5. AD Vienne M4 240.
6. AD Vienne M4 1386 et 1R 725.
7. AD Loir-et-Cher X (liasses non classées : Sociétés de secours mutuels, sportives, etc.) : 1 R (liasses non classées : Sociétés de tir et de gymnastique 1863-1906 ; Sociétés de tir et de gymnastique - dossiers des sociétés créées antérieurement à 1901).
8. Conseil général du Pas-de-Calais : rapports et procès-verbaux pour 1875, 1877, 1883 et 1888.
9. AD Pas-de-Calais M 2324.
10. Joseph, Robert, « Gymnastique, tir et préparation militaire dans le département de Meurthe-et-Moselle (1879-1914) », dans Arnaud, Pierre (sous la direction de), *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 87-93.
11. AD Meurthe-et-Moselle 4 M 75, 82 et 83.
12. Arnaud, p. 45 ; Hubscher, pp. 50-51.
13. Joseph, Robert, « Gymnastique, tir et préparation militaire dans le département de Meurthe-et-Moselle (1879-1914) », dans Arnaud, Pierre (sous la direction de), *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 87-93.
14. AD Pas-de-Calais M 2324.
15. AD Cantal 59 M 10.
16. AD Loir-et-Cher : 1 R (liasses non classées : Sociétés de tir et de gymnastique - dossiers des sociétés créées antérieurement à 1901).
17. AD Vienne 1 R 725.
18. AD Finistère 4 M 422.

19. AD Finistère 4 M 413.
  20. AD Ariège 24 J 5.
  21. Boulanger, Philippe, *La géographie militaire française (1871-1939)*, Paris, Economica, 2002, 619 p.
  22. AD Finistère 4 M 409.
  23. AD Loir-et-Cher 4 M 203.
  24. AD Meurthe-et-Moselle 4 M 82.
  25. AD Vienne M4 1576.
  26. AD Vienne 1 R 725.
  27. AD Ariège 1 R 6.
  28. AD Finistère 4 M 416.
  29. AD Vienne M4 1575.
  30. AD Loir-et-Cher : 1 R (liasses non classées : Sociétés de tir et de gymnastique - dossiers des sociétés créées antérieurement à 1901).
  31. AD Meurthe-et-Moselle 4 M 82.
  32. AD Loir-et-Cher : 1 R (liasses non classées : Sociétés de tir et de gymnastique 1895-1917).
  33. AD Meurthe-et-Moselle 4 M 78.
  34. AD Cantal 5 T 4.
  35. AD Finistère 4 M 415.
  36. AD Loir-et-Cher : 1 R (liasses non classées : Sociétés de tir et de gymnastique - dossiers des sociétés créées antérieurement à 1901).
- 

## RÉSUMÉS

L'histoire des sociétés de préparation militaire France, qui sont une centaine au début des années 1870 et atteignent plusieurs milliers en 1914, est bien connue. Pourtant, le rôle de la géographie dans la formation et le fonctionnement de ces sociétés a été négligé. Cette étude examine ce rôle dans sept départements distincts (Ariège, Cantal, Finistère, Loir-et-Cher, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais et Vienne). Elle esquisse l'histoire de leur société de préparation militaire respective avant de s'intéresser à l'influence de la géographie sur leur répartition spatiale. L'article examine ensuite le discours géographique de ces sociétés : leur promotion des connaissances géographiques locales et de l'enseignement de la fierté dans leur patrie, cette dernière s'appuyant notamment sur la compréhension de la topographie, de la cartographie, du terrain et du paysage de la France.

The history of France's military preparation societies, which were about a hundred in the early 1870s and reached many thousands in 1914, is well known. However, the role of geography in the formation and functioning of these societies has been neglected. This study examines the role in seven separate departments (Ariège, Cantal, Finistère, Loir-et-Cher, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais and Vienne). It outlines the history of their respective societies of military preparation before focusing on the influence of geography on their spatial distribution. The article then examines the geographic discours of these companies: their promoting local geographical knowledge and teaching pride in their homeland, the latter relying in particular on understanding the topography, cartography, terrain and landscape of France.

## INDEX

**Mots-clés** : société de préparation militaire, géographie, patrie, paysages, cartographie

## AUTEURS

### ALAN R.H. BAKER

Universitaire britannique désormais en retraite, Alan Baker est un historien-géographe dont les recherches portent sur les changements de la société, de l'économie, de la culture et des paysages de la France au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur de très nombreux articles en langue anglaise sur le sujet.